



## Communiqué de presse

### **Travailleurs sans-papiers de Chronopost Alfortville en lutte depuis 30 mois Notre combat pour la régularisation continue !**

Depuis le 7 décembre 2021, près de 200 travailleurs sans-papiers tiennent un piquet de grève et de lutte devant l'agence Chronopost d'Alfortville, contre l'exploitation des travailleurs sans-titres dans les agences Chronopost, se traduisant par l'instauration d'un système de sous-traitance en cascade.

Les chantiers d'exploitation pour le tri et la manutention des colis sont confiés par Chronopost à des sous-traitants comme Derichebourg, qui sous-traite à son tour les embauches à des agences d'intérim comme Start People, Mission intérim... voire à la sienne propre, Derichebourg intérim.

Cette lutte a pris le relais d'un premier combat victorieux de 7 mois, mené en 2019/2020, qui a permis la régularisation de 27 travailleurs de Chronopost, et de 46 autres, appartenant à d'autres entreprises et présents sur le piquet en soutien aux grévistes.

Depuis 30 mois, les 18 grévistes Chronopost, accompagnés de refusés de 2019, et de dizaines de travailleurs sans-papiers d'autres entreprises, ont multiplié les démarches, manifestations, rassemblements, interpellations, courriers... en direction de Chronopost et de sa maison mère, le groupe La Poste, ainsi qu'auprès des sous-traitants, afin d'obtenir que ces entreprises reconnaissent et assument leurs responsabilités d'employeurs, et délivrent aux employés sans-papiers les documents demandés par l'Etat pour permettre leur régularisation. Ces employeurs, enfermés dans un pacte de déni et de mensonge, ont toujours refusé de reconnaître avoir embauché et exploité ces travailleurs. Et pourtant, La Poste a été condamnée le 5 décembre 2023 par le Tribunal Judiciaire de Paris pour non-respect de son devoir de vigilance sur l'utilisation de la sous-traitance.

**Durant tous ces mois, nous nous sommes également adressés à L'Etat** qui au final est le seul détenteur du pouvoir de régulariser la situation des travailleurs sans-papiers. Etat qui par ailleurs est l'actionnaire de référence (donc le propriétaire) du Groupe La Poste, exploitateur des sans-papiers !

Nous nous sommes heurtés à tous les niveaux soit à un refus de nous recevoir, soit à de parties de ping-pong entre ministères et préfecture, mais toujours à des manœuvres pour tenter de diviser ou disperser les travailleurs en lutte. Une pseudo enquête de la DRIETS (direction du travail) du Val-de-Marne, lancée en...2019, n'est toujours pas close à ce jour !

Cette attitude est en cohérence avec l'obsession ultra droite manifestée par le gouvernement en matière de chasse aux migrants-tes, et de rabaissement permanent des droits des étrangers-ères, se traduisant tout récemment par l'adoption de la loi Darmanin avec les voix du R.N.

A ce jour, la préfecture du Val-de-Marne n'a accepté de recevoir que 32 dossiers, et n'a accordé que 15 régularisations, dont 4 pour les grévistes Chronopost. **Nous sommes loin du compte !**

**Face à un pouvoir qui mise sur l'intimidation, le pourrissement et la division, les travailleurs du piquet Chronopost d'Alfortville tiennent bon, n'entendent pas baisser les bras, et sont déterminés à arracher les titres de séjour pour tous ! Pour cela, manifestations, rassemblements, initiatives en direction des employeurs voyous et des services de l'Etat se poursuivront !**

**Vive la lutte pour la régularisation de tous les sans-papiers !**

Contacts : Aboubacar DEMBELE (CTSPV 07 58 46 83 25), Dominique GILARDI (SUD PTT 06 81 87 24 63), Jean-Louis MARZIANI (Solidaires 94, 06 70 94 20 16)